



Soulte et indemnité

Par coeur

Bonjour, suite à un cancer du sein, j'ai fait appel à un avocat en 2007 pour s'occuper de mes intérêts dans ma liquidation du bien commun et demander ma soulte afin de racheter ma part. 2012 et toujours rien... j'ai été condamné à avoir fait traîner les choses en 2009 mon avocat que j'ai payé 3000 euros a tout simplement oublié d'expliquer ma situation. Depuis 2006 une indemnité d'occupation est soit disant dû sans m'en informer plus précisément. Suite au vol de mon sac à main j'ai dû refaire ma carte d'identité et là je découvre que depuis 2006 le divorce n'est toujours pas transcrit!! Pas de transcription pas de carte, pas de soulte, pas de prêt pour racheter ma soulte... pas de certificat de non-pourvoi. L'indemnité coure toujours. Depuis 2004 année du divorce PREMIER jugement monsieur n'est jamais venu chercher ses enfants... un divorce injuste à tort partagés. (violence conjugale, infidélité et j'en passe.) J'étais en 2002 au chômage et cinq enfants à ma charge.... Le plus important pour moi était de chercher du travail pour subvenir au besoin de mes enfants. Que puis-je faire pour que les choses bougent plus vite. J'ai payé 60000 euros du prêt et taxes foncières de la maison et perdu déjà 21000 euros.... d'après mon avocat. Aujourd'hui il me demande encore plus de 20000 euros. JE SOUHAITE SIMPLEMENT racheter ma soulte! De plus il y a eu appel le jugement a été rendu définitif en 2006 alors que j'ai signé un certificat de non appel... la liquidation a été ordonnée par un juge en 2009!!... Il c'est acheté un mobilhome l'a revendu pour que les bénéfices ne soient pas partagés! il en a racheté un après la date de divorce et de séparation de biens.. aidez-moi à sortir de ce gouffre financier!!! Une oncle prononcée en novembre 2001 m'a laissée usufruit gratuit de la maison.